

Démocratie communale et luttes électorales au XX^e siècle

L'article de la dernière Loucarne ¹ décrivait la mise en place progressive des structures de la commune mixte et des droits démocratiques au XIX^e siècle. Nous poursuivons cette analyse au XX^e siècle, avec la formation des partis politiques et les luttes électorales pour l'exécutif communal.

Dans le Jura ³

La vie démocratique jurassienne aux XIX^e et XX^e siècles était liée à celle du canton de Berne et à la naissance de l'État fédéral, avec en toile de fond la résistance catholique à la laïcisation de l'État et du droit - avec son point culminant pendant le Kulturkampf - et la lutte identitaire et séparatiste. La loi bernoise de 1831, accordant le droit de vote à tous les citoyens d'une commune, et l'introduction du vote proportionnel

après la Première Guerre mondiale ont renforcé les droits démocratiques et transformé les courants politiques en partis. L'antagonisme entre libéraux-radicaux (les rouges) et conservateurs (catholiques-conservateurs dans le Jura Nord - les noirs) a marqué le paysage politique jurassien au XIX^e siècle. La révolution industrielle et l'émergence d'une classe ouvrière ont donné naissance au parti socialiste (PS) et, en

opposition, à celui des paysans (Parti des paysans, artisans et bourgeois - le PAB qui deviendra l'UDC) au début du XX^e siècle. À la fin des années cinquante, l'aile chrétienne sociale du futur Parti démocrate-chrétien (PDC) a fait sécession et s'est constituée en Parti chrétien-social indépendant (PCSI). À gauche, le parti ouvrier et populaire (POP) a vu le jour en 1967. ^A

À Courroux ^{4,5}

L'article de La Loucarne 20 ¹ a mis en évidence l'évolution de la vie démocratique communale, l'intégration des citoyens non bourgeois et la formalisation du processus électoral. Jusqu'en 1924, les procès-verbaux des élections ne donnaient aucune indication sur l'appartenance partisane des candidats et sur la procédure de désignation. Il faut donc recourir à la presse de l'époque pour avoir cette information pour les élections précédentes (1917 et 1920). Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, pendant le Kulturkampf notamment (voir La Loucarne 13 ²), la lutte entre libéraux-radicaux et catholiques conservateurs était vive (tensions lors des périodes électorales) et clivante (deux fanfares à Courroux entre 1874 et 1888), mais on n'a que très peu d'informations sur la répartition des sièges de l'exécutif communal entre *rouges* et *noirs*. La presse évoque toutefois que Courroux était considérée comme *une forteresse libérale* au début du XX^e siècle.

PÉRIODE	MAIRE	
1744	1750	Joseph CLÉMENÇON
1751	1754	Gerie BOUDUBAN
1755	1764	Georges BERDAT
1765	1792	Joseph FLEURY
1793	1795	Jean FLEURY
1796	1806	François CLÉMENÇON
1806	1815	Henri CLÉMENÇON
1815	1826	Nicolas BOUDUBAN
1827	1830	Ignace COTTENAT
1831	1832	Jacques LOVIAT
1833	1838	Henry Joseph BERDAT
1838	1843	Jacques LOVIAT
1843	1847	Ignace COTTENAT
1847	1851	Jacques LOVIAT
1852	1874	Joseph FLEURY
1874	1881	Jacques BERDAT
1882	1909	Alphonse LOVIAT
1910	1918	François ROSSE
1919	1924	Ariste FARINE
1925	1943	Oscar FARINE
1944	1956	André WILLEMAIN
1957	1960	Otto RICKLI
1961	1976	Marcel BOREL
1977	1980	Charles FLEURY
1981	1987	Jean-Claude SCHALLER
1988	1994	Claude HÊCHE
1995	2004	Denis FLEURY
2005	2011	Yann BARTH
2012	2015	Alain GUÉDAT
2016		Philippe MEMBREZ

Figure 1 : Liste des maires (1744-2025) © D. Brosy et ACC

Entre 1815 et 2025, 23 maires ont présidé l'exécutif communal (figure 1). Aucune femme n'a occupé la fonction, mais aucune candidate ne s'est présentée depuis l'obtention du droit d'éligibilité communal en 1968. La durée moyenne de fonction est de 9,2 années. Alphonse Loviat, libéral, a siégé pendant 28 ans (1882-1909). Oscar Farine, libéral, est décédé en 1943, à l'âge de 48 ans, alors qu'il était en fonction (1925-1943). Son successeur, André Willemain, a été le premier maire socialiste et non bourgeois (1944-1956). Joseph Fleury, conservateur (1852-1874), a été destitué pendant le Kulturkampf. Désigné par le préfet pour le remplacer, Jacques Farine, libéral, n'aura siégé que quelques semaines avant d'être lui-même destitué par l'assemblée communale. Pour ce qui est de l'appartenance politique, connue depuis 1838, le parti libéral (PLR) est nettement en tête (figure 2).

Les premières élections communales avec le système proportionnel intégral pour le conseil communal ont vu les 92 % des 400 électeurs de la commune élire leurs autorités les 6 et 7 décembre 1924.

Le candidat libéral, Oscar Farine, a été élu maire contre Gaston Maître, le candidat conservateur, qui s'était déjà présenté en 1917, avec 57 % des suffrages. Au conseil communal, quatre listes étaient proposées (figure 3). La liste libérale (PLR) est arrivée en tête avec 32,1 % des suffrages (2 élus), suivie de très près par la liste démocratique (PDC) avec 31,4 % (2 élus). Avec 26 % des suffrages, la liste démocrate-socialiste (PS) a obtenu deux sièges à la 2^e répartition. La liste paysanne (PAB - UDC), avec 10,4 % des suffrages, n'a pas eu d'élu.

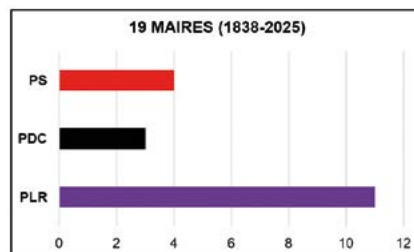


Figure 2 : Appartenance politique des maires © D. Brosy et ACC

LES LOUPS D'HIER

La répartition des partis politiques présents à l'exécutif communal (conseil + mairie) au XX^e siècle (figure 4) peut être analysée comme suit. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les conservateurs (PDC) et les libéraux (PLR) étaient les seules forces politiques qui se disputaient les sièges à l'exécutif, avec une majorité libérale. L'émergence du parti socialiste (PS) dès 1918 et du parti paysan (PAB-UDC) en 1929 ont modifié la répartition (A).

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle sera de 2 conservateurs (PDC), 2 libéraux (PLR), 2 socialistes (PS) et 1 PAB. C'est l'élection à la mairie qui a parfois fait basculer une majorité. Celles d'André Willemain (1944-1956), puis de Marcel Borel (1961-1976), ont donné une majorité socialiste par intermittences (B). Les élections de 1960 ont été marquées par l'élection du premier représentant chrétien-social (PCSI), Gilbert Berdat, et la non-réélection du seul libéral (PLR), Robert Müller, qui retrouvera son siège quatre ans plus tard.

Le droit de vote et d'éligibilité au niveau communal a été accordé aux citoyennes de Courroux-Courcelon - décision de l'assemblée communale du 24.05.1968 - dès la législature 1969-1972 (C). Avec un taux de participation de 82 % (88 % pour les hommes), les citoyennes n'ont pas modifié la répartition des sièges du conseil communal. La première conseillère communale, Anne-Marie Jenny-Aubry, du parti chrétien-social (PCSI), a été élue pour la législature 1969-1972. Maryvonne Maître (PDC) a siégé de 1977 à 1980 et Yvonne Schüll (PS) de 1981 à 1984. Il faudra ensuite attendre jusqu'en 1997 pour voir le retour d'une présence féminine, avec Chantal Kohler-Hof (PS) et Cécile Rebetez (PS).

Des ententes formelles ont été conclues entre le PLR et l'UDC entre 1984 et 2004 et le PS et les Verts entre 2013 et 2022.

Les élections à la mairie ont parfois donné lieu à des luttes serrées, dans un climat exalté par des articles partisans dans la presse de l'époque. Quelques exemples illustrent cette fièvre électorale. En 1881, Jacques Berdat, conservateur (PDC), a été battu de 2 voix (108 contre 106) par Alphonse Loviat, le candidat libéral (PLR) et a ouvert

une longue période de domination libérale à la mairie. Entre 1944 et 1956, André Willemain, socialiste (PS) et Otto Rickli, libéral (PLR), se sont affrontés dans les urnes à trois reprises. Après deux défaites en 1943 et 1948, Otto Rickli l'a emporté (258 voix contre 221) *grâce au soutien du bloc bourgeois* (PDC, PLR, UDC), selon la presse de l'époque. La participation était de 96,6 %. Les élections de 1976 ont marqué le retour du PDC à la mairie après près d'un siècle d'absence. La première élection entre Charles Fleury (PDC) et Jean-Claude Prince (PS) a été cassée par le préfet Jacques Stadelmann. Une différence de 3 voix (501 pour C. Fleury contre 498 pour J.-C. Prince) et un doute sur 6 bulletins ont motivé la décision. Le nouveau scrutin a été plus clair, Charles Fleury l'emportant par 603 voix contre 513. Mais il ne fera qu'une période, la triangulaire l'opposant à Jean-Claude Schaller (PLR) et à Roger Zanetta (PS) en 1980 ne lui permettant pas de dépasser le premier tour (24 % des suffrages). Au deuxième tour, J.-C. Schaller a confirmé son avance du premier tour et l'a emporté avec 59 % des votants (82 % de participation). La fin du XX^e siècle, avec les élections tacites de Claude Hêche en 1987 et de Denis Fleury en 1995, a vu le retour du parti socialiste à la mairie, avec la majorité à l'exécutif communal de 1989 à 2004 (D).

Daniel Brosy

PROCES-VERBAL
des élections communales du 6 et 7 décembre 1924

1) Cartes délivrées: 460 2) Cartes rentrées: 269
3) Bulletins rentrés: 218 4) Bulletins blancs: 6 Bulletins blancs: 1

1) Liste libérale		2) Liste démocratique	
1. Berdat Adrien tit. actuel	221	1. Chételat Paul tit. actuel	147
2. Loviat Paul	94	2. Willemain Arthur	172
3. Héritat François, mouleur	68	3. Berdat Joseph, organisateur	16
4. Chételat Joseph, mouleur	15	4. Berdat Charles postier	146
5. Rickli Otto, employé	107	5. Ruis Léon, cultivateur	10
6. Ruis Fritz, cultivateur	55	6. Ruis Léon employé	93
Complémentaires	23	Complémentaires	64
	707		264
3) Liste démocrate-socialiste		4) Liste paysanne	
1) Proideaux Joseph tit. actuel	100	1) Charlatte Albert, suit.	56
2) Gottenat Joseph fils	176	2) " " " "	68
3) Friedli Louis, mécanicien	71	3) " " " "	90
4) Farine Xavier, mouleur	145	4) " " " "	16
5) Meyer Maxime aux C.F.F.	28	5) Samstein Jean	280
6) Chappuis Joseph, propriétaire	33	6) " " " "	
Complémentaires	16	Complémentaires	
	245		
Total des suffrages			
libéraux: 707		266 = 2 sièges, reste 77	
" liste démocr.		694 = 2 " " 68	
" socialiste		245 = 1 + 1, reste 237	
" paysanne		280 total: 6 " 280	

Figure 3: Liste des candidats - 1924 © ACC

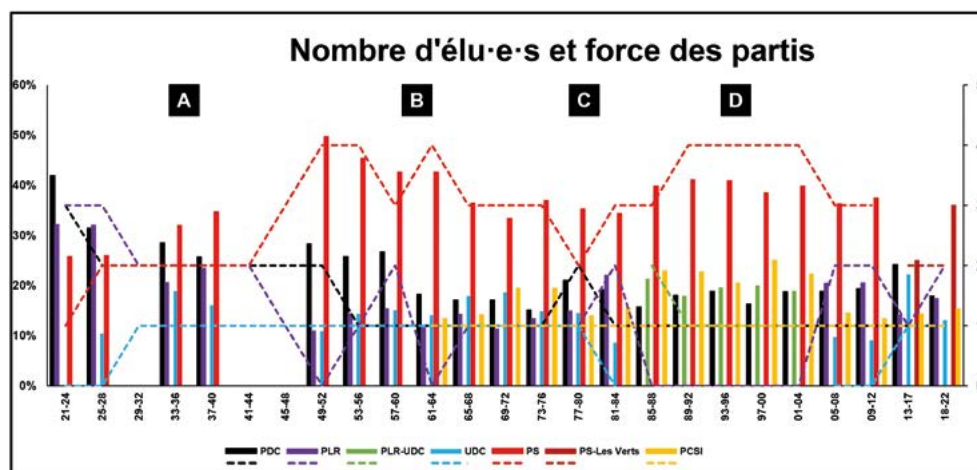


Figure 4: Tableau des forces politiques © D. Brosy et ACC

A. Pour les noms des partis, nous faisons figurer le libellé utilisé à l'époque avec le sigle du parti actuel entre parenthèses.

1. La Loucarne 20 - avril 2026
2. La Loucarne 13 - décembre 2023
3. hls-dhs-dss.ch/et/diju.ch
4. Archives communales de Courroux
5. Le Pays, Le Démocrate, La Sentinelle, Le Jura